

## AVIS DE MARCHÉ

Département(s) de publication : **30** , **34** , **11**  
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* :Brl.

Correspondant : François Gontard, 1105, Avenue Pierre Mendès France 30001 Nimes  
FRANCE. Courriel : [Admin.dap@brl.fr](mailto:Admin.dap@brl.fr)

Adresse internet : <https://brl.e-marchespublics.com>.

Adresse internet du profil d'acheteur : [https://brl.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_34156\\_1074908.html](https://brl.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_34156_1074908.html).

**Objet du marché :Missions de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de démolition d'ouvrages le long du Canal du Midi**

### **Caractéristiques principales :**

Réalisation de missions de maîtrise d'oeuvre pour la démolition de trois ouvrages désaffectés le long du Canal du Midi, avec réhabilitation des sites.

Il concerne précisément les missions suivantes :

PRO : Etude de projet

ACT : Assistance à la passation des contrats de travaux

VISA : Visa des études d'exécution

DET : Direction de l'exécution des marchés publics de travaux

AOR : Assistance aux opérations de réception

L'ouvrage à réaliser appartient à la catégorie d'ouvrages infrastructure en réutilisation ou réhabilitation.

Lieu(x) d'exécution : Béziers (34), Argeliers et Mas Sainte-Puelle (11).

Refus des variantes.

Possibilité de présenter une offre pour un lot

*Durée du marché ou délai d'exécution* :24 mois à compter de la notification du marché.

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : Autofinancées par BRL. Le coût prévisionnel des travaux : 275 000 euros HT Pour les modalités de paiement se reporter au règlement de la consultation.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché* :Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

### **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

*Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :*

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

*Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :*

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public) .
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat. : Certificats AIPR

(profil encadrant et opérateur)

-Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (*disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>*).

-Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (*disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>*).

-Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance. (*disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>*).

-S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

*Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :*

-Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

-Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.

-Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT12).

-Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

*Autres renseignements demandés :*

- Autres renseignements demandés : Pièces administratives Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira dans un délai raisonnable à compter de la demande de BRL, les documents suivants : ■ Les délégations de pouvoir des personnes habilitées à engager le candidat (fournir obligatoirement les documents prouvant que le signataire dispose des pouvoirs lui permettant d'engager la société) ■ Pour les professions libérales : Attestation de versement des cotisations d'assurance vieillesse et d'assurance invalidité-décès et de régularité et paiement des cotisations Caisse Retraite ■ L'attestation d'absence de conflit d'intérêts, ■ Assurance de responsabilité civile et décennale en cours de validité, ■ L'attestation de régularité fiscale de la société fille ET de toutes ses éventuelles maisons mères à jour de moins de 3 mois ■ Fournir l'attestation générale URSSAF ou MSA de fournitures des déclarations sociales et règlement des cotisations de moins de 6 mois, ■ RIB ■ Attestation sur l'honneur relative à la lutte contre le travail dissimulé et à l'emploi de travailleurs étrangers de moins de 6 mois avec : - En cas de recours à des travailleurs étrangers : Liste nominative des travailleurs étrangers avec autorisation de travail, nationalité, date d'embauche, type et numéro du titre

d'autorisation de travail - En cas de détachement : déclaration de détachement avec attestation de représentation de l'entreprise nationale. - ou une attestation de non-emploi de salariés étrangers en application de l'article D8254-2 du code du travail

### **Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Prix : 40%;
- Valeur technique : 60%.

*Type de procédure* : procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres* : 31 Mars 2025 à 12:00

*Délai minimum de validité des offres* : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### **Autres renseignements :**

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice* : **02\_25\_MA**

*Renseignements complémentaires* : Notification prévisionnelle : mai 2025

Marché décomposé en tranche comme suit : une tranche ferme (Ouvrage " Pont Rouge " sur la commune de Béziers) et une tranche optionnelle (Ouvrages " Escales-Moutoulier " sur la commune d'Argeliers et " Ecluse de la Méditerranée " sur la commune du Mas Sainte-Puelle)

Une visite des sites est obligatoire afin que les candidats puissent prendre connaissance des contraintes de chacun d'eux. La visite n'est pas organisée par le pouvoir adjudicateur, le candidat doit se rendre sur site de sa propre initiative (pour les modalités se reporter au règlement de consultation).

Procédures de recours :

Procédure de passation : Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal Judiciaire de Marseille

6 rue Joseph Autran

13281 MARSEILLE CEDEX 06

Tél : 04 91 15 50 50

Adresse internet (U.R.L) : <http://www.justice.gouv.fr/>

Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à :

Tribunal Judiciaire de Marseille

6 rue Joseph Autran

13281 MARSEILLE CEDEX 06

Tél : 04 91 15 50 50

Adresse internet (U.R.L) : <http://www.justice.gouv.fr/>

Procédure de d'exécution : Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal de Commerce de Montpellier  
9 Rue de Tarragone  
34070 MONTPELLIER  
Tél : 04.67.60.80.88  
Adresse internet (U.R.L) : <http://www.justice.gouv.fr/>

Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à :

Tribunal de Commerce de Montpellier  
9 Rue de Tarragone  
34070 MONTPELLIER  
Tél : 04.67.60.80.88  
Adresse internet (U.R.L) : <http://www.justice.gouv.fr/>

*Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :*

Prix global et forfaitaire, révisable Pour les modalités essentielles de financement et de paiement , se reporter au règlement de la consultation et au Cahier des clauses particulières

*Conditions de remise des offres ou des candidatures :*  
Se reporter au règlement de consultation

*Date d'envoi du présent avis à la publication .28 Février 2025.*